

Date : 3 avril 2023

SOUS EMBARGO JUSQU'AU 5 AVRIL 21H

Service communication

Jérôme Chaussoneaux / 05 49 71 08 80 / chaussoneauxje@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay / Pierre-Alexandre Pelletier, adjoint en charge des projets structurants

Services : Karine Farineau, chargée de mission projets structurants

Partenaire : Elisabeth Deseuvre, présidente de la SCOP SAS Ciné Gâtine

NOTE DE PRESSE



Le Palais des congrès : choix du scénario

Le projet de réhabilitation du Palais des congrès se précise. La municipalité a présenté aux habitants le scénario retenu pour le futur équipement culturel et cinématographique lors d'une réunion publique mercredi 5 avril 2023.

Revitaliser le centre-ville

Souhaitant redynamiser le centre-ville, la municipalité de Parthenay poursuit son projet de réhabilitation du Palais des congrès. Construit au début des années 70, cet équipement est parfaitement situé en cœur de ville, à proximité immédiate du centre historique.

La municipalité souhaite réhabiliter le Palais des congrès en un équipement pluridisciplinaire et modulable, ouvert à un large public. L'objectif est de faciliter et d'insuffler des synergies entre les acteurs culturels et cinématographiques de la ville de Parthenay.

Après les phases d'études et de concertation avec le cinéma, les acteurs culturels et la population, la municipalité présente le scénario retenu.

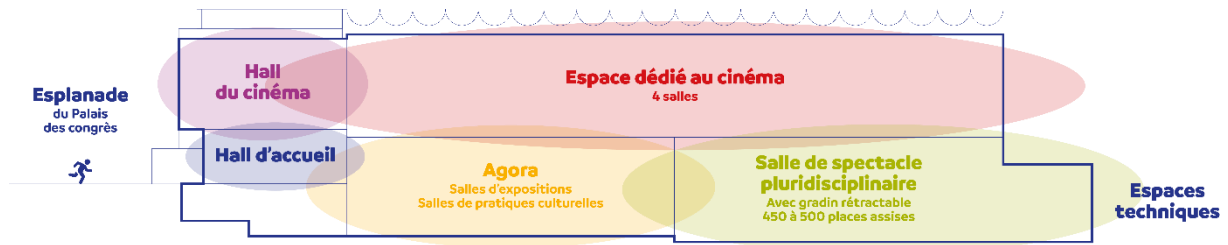
Un cinéma de quatre salles, une salle de spectacle pluridisciplinaire de 450 à 500 places assises, un office de tourisme et une agora : voilà les principaux espaces qui intégreront le futur équipement culturel qui conservera la façade de l'actuel Palais des congrès.

Un projet réaliste

Pour aboutir à ce scénario réalisable techniquement et financièrement, malgré un contexte de hausse des prix des matériaux et d'un budget contraint lié à l'énergie, la Ville de Parthenay, accompagnée par le cabinet d'étude IDA Concept, a pris le temps d'approfondir

et d'affiner les besoins avec la SCOP Ciné-Gâtine, co-investisseur. Des temps de concertation ont aussi été organisés avec les acteurs culturels et les citoyens.

La mutualisation des espaces permettra de répartir les coûts de fonctionnement du bâtiment entre la ville et le cinéma, mais surtout de pouvoir proposer différentes pratiques artistiques et culturelles.



Agora : LA grande innovation

Dès les premiers échanges, le groupe citoyen a fait émerger l'idée d'un lieu de pratiques et d'échanges, dénommé l'agora.

Lors des ateliers, les participants ont insisté pour que le Palais des congrès soit ouvert à tous et tous les jours et pas uniquement le temps d'un spectacle. L'agora serait ainsi un espace qui fait lien entre la place du Drapeau et l'intérieur du bâtiment.

Le groupe citoyen a également échangé sur les activités possibles dans ce nouveau lieu. Parmi les propositions : un lieu de pratiques artistiques et d'exposition, un coin lecture, des jeux en accès libre, une artothèque, etc.

Lors des échanges, le groupe citoyen a proposé de maintenir l'office de tourisme dans le Palais des congrès. Ce positionnement est jugé stratégique pour l'accueil des touristes.

Une salle de diffusion

Le futur équipement intégrera une salle de spectacles pluridisciplinaire de 450 à 500 places assises. L'accès aux espaces techniques sera facilité par son positionnement au rez-de-chaussée.

Cette proposition a été présentée aux acteurs culturels.

Des spectacles de petite jauge pourront être accueillis, répondant aux besoins des associations.

Un espace dédié pour un cinéma 4 salles

Pour rappel, en mars 2021, à la demande de la Ville de Parthenay, la SCOP Ciné-Gâtine propose le cahier des charges répondant à l'étude de marché réalisé en 2012 par le cabinet Vuillaume.

Cette étude avait pour objectif de vérifier les besoins d'un nouveau cinéma répondant aux attentes du territoire.

En octobre 2022, la Ville de Parthenay a demandé la réactualisation de l'étude de marché au cabinet Vuillaume. Cette réactualisation confirme les données et les besoins exprimés dans le cahier des charges présenté à la ville en mars 2021.

Au regard des éléments transmis par la SCOP-Ciné-Gâtine et les études de marché, il ressort de l'étude de faisabilité la possibilité d'intégrer un cinéma 4 salles avec des jauges proportionnées de 70 à 200 places.

La SCOP Ciné-Gâtine rappelle les besoins exprimés dans le cahier des charges, notamment sur les points suivants :

- Disposer d'une surface minimum de 1 500m² à 1 800m² (compter 3.5 m²/fauteuil) incluant :
 - 4 salles dont une salle de 210 places avec de grands écrans. La hauteur sous plafond est donc un élément déterminant.
 - Un hall d'accueil,
 - Un espace enfant/jeune public,
 - Salle de réunion, bureaux, local technique (stockage confiseries, local électrique, espace salarié), sanitaires etc...
- 170 places de parking à proximité (ratio : 1 place parking pour 3 fauteuils). Le cinéma est ouvert 7j/7j avec une augmentation des séances sur les périodes de toutes vacances scolaires et jours fériés.
- Un accent sur l'accessibilité des salles. Parthenay est une ville sensible puisque plusieurs établissements accueillent des personnes à mobilité réduite. La SCOP Ciné-Gâtine développera des partenariats privilégiés avec ces structures, d'où sa sensibilité à disposer d'un accès facilité.

Le calendrier

Le travail va désormais se poursuivre et s'affiner avec le cinéma, les acteurs culturels et le groupe citoyens en lien avec l'architecte. Ce dernier sera recruté d'ici la fin de l'année.

Les prochaines étapes :

- Mars – mai 2023 : Finalisation du programme technique de réalisation
- Mai – juin 2023 : Phase de conception : Recrutement d'un architecte
- Novembre 2023 : Présentation des premières esquisses de l'architecte
- Premier trimestre 2024 : Validation du projet architectural
- Fin 2024/début 2025 : Début des travaux